

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 27 février 2023

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de procurations : 2

Date d'affichage de la convocation : 21.02.2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-et-un février deux mil vingt-trois, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

#### Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP – Eric THOMY – Eric LEHMANN Elisabeth DEISS – Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERAULT – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Grégory RICHERT – Hervé DIEBOLD – Désirée DINCHER – Philippe ROSER

#### Étaient absents excusés représentés :

Madame Cathie PETRI donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER  
Monsieur Laurent BAYART donne procuration à Monsieur Laurent GUILLO

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 2 mars 2023

Publié sur le site internet de la commune le 2 mars 2023

Le Maire, Béatrice BULOU



## **8. Budget primitif 2023**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 25

Conseillers  
absents : 2  
dont 2 avec procuration

Vu les réunions de commission des finances des 20 janvier et 10 février 2023,  
Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté en conseil municipal le 30 janvier 2023,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré :

DECIDE :

- d'arrêter le budget primitif 2023 aux montants ci-dessous :

- 9 811 129,33 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 7 204 268,56 € en dépenses d'investissement
- 7 204 268,56 € en recettes d'investissement

- d'autoriser Mme le Maire :

- à gérer l'encours de la dette communale,
- à passer, à cet effet, les actes nécessaires,
- à procéder aux virements de crédits d'articles à articles dans la section de fonctionnement et d'opérations à opérations dans la section d'investissement.

**ADOpte A LA MAJORITE DES VOIX**

**Par 21 Voix Pour**

**3 Contre : Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Grégory RICHERT**

**3 Abstentions : Hervé DIEBOLD – Désirée DINCHER – Philippe ROSER**

Mundolsheim, le 2 mars 2023

Le Maire,



Béatrice BULO

Le secrétaire de séance,



Nathalie MAUVIEUX